

Le rôle des tribus en Libye, face au pouvoir politique, durant la période de 1951 à 2011

D. Mohamed Alkazagli

Université Tripoli, Libye

Résumé:

Cet article présente le rôle des tribus en Libye, sur la base de ce qu'elles représentent une importance de premier plan comme l'une des principales composantes de la société libyenne et la base de sa construction. L'article veut mettre en évidence le système politique libyen et le problème croissant des tribus dans le pays. L'étude portera sur l'évolution de la Libye tribale, au moment de la monarchie et jusqu'au règne de Kadhafi, mettant en exergue que la tribu représente le noyau de la première société, jusqu'à la considérer comme un parapluie social pour l'interdépendance de la solidarité sociale. La question se pose de la tribu et de son rôle dans le système politique libyen, par le fait que la tribu est au centre des décisions politiques de l'État et les conseils des tribus se sont substitués aux institutions politiques de l'État. L'appartenance tribale est devenue la base pour obtenir les postes clés dans l'état. Sera étudiée la tribu et la question de la démocratie, ainsi que l'État moderne sous l'influence tribale, la tribu comme un moyen de promouvoir le soutien populaire, la pensée de Kadhafi et la tribu, la tribu et la naissance de l'Etat libyen, la place de la tribu dans le Livre vert, son rôle à partir des années 2000, et enfin le retour du rôle des tribus en Libye après la révolution libyenne.

Mots clés : Etat, tribu, société, Kadhafi, régime politique, Assabiya, Livre Vert, pouvoir, influence.

الملخص:

يعرض هذا المقال لدور القبيلة في ليبيا، استناداً لما تمثله تلك الأخيرة، من أهمية بارزة باعتبارها إحدى مكونات المجتمع الليبي الرئيسية، ولبنة من لبنات قيامه الأساسية، وذلك من خلال تسليط الضوء

على النظام السياسي الليبي ومشكلة القبائل المتنامية في الدولة، وكذلك دراسة مراحل تطور ليبيا القبلية؛ سواء من حيث دراسة القبيلة في النظام الملكي، وفي فترة حكم القذافي، وذلك من حيث اعتبار القبيلة نواة المجتمع الأولى، واعتبارها كذلك مظلة اجتماعية للتكافل والتضامن الاجتماعي، فضلا عن بحث مسألة القبيلة ودورها في النظام السياسي الليبي، من خلال كون القبيلة مركزا للقرارات السياسية في الدولة، وكذلك تحول المجالس القبلية إلى بديل عن المؤسسات السياسية في الدولة، واعتبار العضوية القبلية أيضا أساسا لتقلد المناصب الرئيسية في الدولة، إضافة إلى تناول القبيلة ومسألة الديمقراطية، وكذا الدولة الحديثة تحت التأثير القبلي، وأيضاً القبيلة كوسيلة لتعزيز التأييد الشعبي، إلى جانب دراسة فكر القذافي والقبيلة، بالإضافة كذلك إلى الحديث عن القبيلة وولادة الدولة الليبية، وكذلك الكتاب الأخضر والقبيلة، فضلا عن دور القبيلة في الألفية الحديثة ابتداء من سنوات 2000 تحديداً، وأخيراً عودة دور القبائل في ليبيا بعد الثورة الليبية.

الكلمات المفتاحية: الدولة - القبيلة - المجتمع - القذافي - النظام السياسي - العصبية - الكتاب الأخضر - السلطة - النفوذ.

Abstract

This article presents the role of the tribe in Libya, on the basis of what it represents the latter, of prominent importance as one of the main components of Libyan society and building block of doing basic , thus highlighting the Libyan political system and the growing problem of the tribes of the country, as well as the study of the evolution of tribal Libya, both in terms of the study of the tribe in the monarchy, and under the Gaddafi's reign, in terms of considering that the tribe the nucleus of the first society, and considered a social umbrella for the interdependence of social solidarity, as well as discuss the issue of the tribe and its role in the political system Libya, by the fact that the tribe is the center of the political decisions of the state, as well as the councils of the tribal transformed into substituting for the political institutions of the state, and to consider the tribal membership as the base for hold key positions in the state, in addition to study the tribe and the question of democracy, as well as the modern state under the tribal influence, and also the tribe as a way to promote popular support, in addition to study the thought of Gaddafi and the tribe, as well as talk about the tribe and the birth of the Libyan state to, as well as green writers and the tribe, as well as the role of the tribe in the modern millennium from precisely 2000 years, and finally the return of the role of the tribes in Libya after the Libyan revolution.

Key words: State, tribe, society, Gaddafi, political regime, Assabiya, Green Book, power, influence.

Les problématiques

- Quelles sont les limites au rôle des tribus ?
- Ce rôle est-il naturel ou l'Etat peut-il se servir de la tribu pour renforcer son pouvoir ?
- La tribu est-elle partie inhérente du territoire libyen par le seul fait de son existence ?

Les objectifs à atteindre

- Découvrir l'impact positif ou négatif du rôle de la tribu
- Mettre en lumière l'influence de la tribu sur la politique de l'Etat
- Prouver que cette influence de la tribu se traduit par l'absence d'Etat

Texte de l'article

I. Le régime politique libyen et le problème des tribus

D'après les historiens, l'Etat libyen était un pays tribal où les gens vivaient au rythme des mœurs, des habitudes et des traditions tribales. L'existence des tribus a toujours empêché la construction de l'Etat moderne et ce, pour conserver leurs pouvoirs et prérogatives. En effet, l'Etat est l'institution qui possède la seule autorité, détient le pouvoir et l'influence légitime. Lui seul impose les décisions, les lois et les obligations même si l'on peut dire que l'Etat de cette époque ne revêtait aucune forme moderne. Il en allait de même pour ses institutions et son administration qui étaient faibles. Le pays a vécu longtemps sous l'influence des mœurs tribales. Il s'agit là des périodes les plus marquantes de l'histoire libyenne contemporaine¹.

A) Les étapes dans l'évolution de la Libye tribale

¹ PLIEZ Olivier, Est-Ouest, État-tribus, La Libye ne peut-elle échapper au monde binaire ? Presses de l'Institut français du Proche-Orient, 2014, p. 235-248

Cette partie développera l'évolution de la tribu au cours de deux époques traversées par la Libye: l'époque monarchique après l'indépendance et la période de Kadhafi.

1) La tribu dans le régime monarchique

Eu égard à ce qui précède, nous pouvons dire que la naissance de ces regroupements est due à des problèmes d'existence. C'est pour cette raison que les dignitaires et les chefs de tribus se sont accordé une autorité officielle. L'autorité tribale, sous le régime monarchique par exemple, était semblable à une structure administrative pouvant se rapprocher de l'Etat moderne. Le roi Idriss Senoussi avait recours aux tribus et s'en est largement servi pour régler les litiges entre les personnes et assurer sa protection, sa sécurité et celle de son régime. Les tribus, à cette époque, ont pris de plus en plus d'importance à tel point qu'elles étaient des interlocuteurs pour les compagnies pétrolières en exercice dans le pays à partir de 1961¹.

Le régime d'alors n'était pas en mesure de régler les contradictions existant entre la nécessité de moderniser les structures et les institutions de l'Etat, et l'appui des diverses tribus auxquelles il devait sa légitimité. Cette situation est due essentiellement à la nature du régime monarchique qui détenait un pouvoir religieux et non une autorité civile. De ce fait, le régime monarchique n'a pas fait l'effort de construire un Etat pour œuvrer ensuite à son évolution². Cela apparaît comme un côté négatif, au motif qu'en se servant des tribus pour affirmer sa légitimité, le régime monarchique a augmenté le pouvoir des tribus qui par la suite ont pris un ascendant sur lui.

Il en résulte que tout tient dans la main de la tribu au sein de laquelle tous s'accordent à demeurer frères. Chacun a profité des droits offerts par le régime tribal, tels que la protection, la propriété des terres, entre autres. Dans le même temps chacun avait des obligations envers la tribu à laquelle il appartenait et devait apporter son aide aux autres membres³.

¹ MATALON Vincent, Libye : quel rôle jouent les tribus ? Article publié dans Revue Le Monde Afrique, n° 4, 2011, p.3

² DJAZIRI Moncef, Tribus et Etats dans le système politique libyen, Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne, Outre-terre, Suisse, 2009, p. 127-134.

³ DOLAMARI Ali, Le tribalisme libyen : un critère géopolitique, Revue Outre-Terre, n° 23, 2009, p. 123-125.

Ainsi, l'hypothèse d'une naissance de nombreuses entités nationales nouvelles (concept de l'Etat moderne) était totalement utopique et le contraire s'est produit dans la plupart des cas car la tribu s'est profondément ancrée dans le tissu de l'Etat et de ses structures, acquérant par le fait un fort pouvoir. Grâce à son influence, elle a joué différents rôles. Parmi les plus importantes et les plus enracinées dans l'histoire libyenne on peut citer les tribus Hilal et Salim ainsi que les Touaregs, les Toubous, les Azouia, en passant par les tribus Amazigh, Ouled Ali dans l'est libyen ainsi que les tribus Kadhaddfa, Beniualid, Zentan à l'ouest et au sud. Ces tribus ont été à l'origine de grands et étonnants changements qui n'ont pas seulement touché l'ethnie mais également la culture des habitants et leur langue. Face à ce changement, ces tribus par leur autorité et leur force ont pu continuer à gouverner ces régions et diriger leurs populations¹.

La vie des dites tribus mêlée à celle des Arabes, et plus précisément des Berbères, a suscité des influences mutuelles donnant naissance à une société tribale unie et formant un Etat pouvant ressembler à un Etat moderne. Selon le penseur Ibn Khaldoun, tous sont unis par l'Assabiya et « *L'Assabiya, c'est le fondement même de l'Etat et l'un de ses éléments importants* »². L'Etat moderne, toujours d'après cet auteur couvre tous les domaines de l'Etat précédent et davantage encore, suivant le degré de force de cette « Assabiya ». Car d'après lui, l'Etat se construit en réalité à partir de cette Assabiya et de cette puissance et il perdure au-delà des personnes. Tous ces éléments, Assabiya, religion, argent, sont des facteurs qui contribuent à former un Etat ou *a contrario* à entraîner sa dissolution. Ces trois facteurs formaient dans l'esprit d'Ibn Khaldoun un ensemble propre à causer des litiges, des guerres entre les « Assabiya » équivalentes jusqu'à l'extermination de l'Assabiya vaincue et sa disparition, cela donnant lieu à la création de l'Etat³.

2) Le tribalisme dans la période de Kadhafi

¹ DOLAMARI Ali, Le tribalisme libyen : un critère géopolitique, op. cit. p. 124.

² BEN-SALEM Lilia, « Ibn Khaldoun et l'analyse du pouvoir : le concept de jâh », Revue Sociologies, n° 1, 2008, p. 5-6.

³ NABLIA Sahbi, La conceptualisation de la société civile islamique selon Ibn Khaldoun : vers une première lecture du printemps arabe, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Canada, 2011, p. 113.

Malgré les changements qu'a connus le pays, le tribalisme a continué d'exercer son influence sur les événements politiques en Libye jusqu'à la période de Kadhafi, lors de sa prise de pouvoir par un coup d'Etat en 1969. La scène politique a alors été marquée d'un grand vide en raison de l'absence de constitution d'un Etat, d'une part, et de l'interdiction de former des partis politiques et des syndicats, d'autre part. Cette situation a fait que le tribalisme était le moyen principal et unique permettant aux tribus de mener leur vie d'une façon indépendante. Sont ainsi apparus d'autres responsables populaires et sociaux qui œuvraient à assurer une protection au régime de Kadhafi dans le but de profiter de postes dans les différents services de l'Etat. L'influence de chaque tribu et le niveau de parenté avec le régime ont ici joué un rôle capital¹. En résumé, Kadhafi comme le roi Idriss s'est appuyé sur les tribus pour assurer son pouvoir mais par là-même il a permis aux tribus d'acquérir de plus en plus d'importance.

a. La tribu, premier noyau de la société

En l'absence de lois et de Constitution, les tribus ont commencé à former des conventions de mœurs pour assurer la vie quotidienne, conventions appelées « loi du désert ». Elles devinrent une sorte de loi punitive définissant les relations entre les membres de la tribu et la nature des châtiments infligés aux contrevenants et ce, d'un commun accord avec toutes les tribus². La tribu a connu un essor durant toute la période de Kadhafi - qui s'est étalée sur plus de quarante ans - et a continué à s'ingérer directement dans les travaux des congrès et des comités populaires. Elle a prêté son concours dans le choix des responsables aux différents postes de l'Etat.

Au temps de Kadhafi se sont déroulés nombre de coordinations et de pourparlers entre les différents chefs de tribus pour la nomination des chefs de congrès ou de province et ce, sur un mode non démocratique. Cela signifie que le bénéficiaire de ce poste était dans la plupart des cas l'un des membres de la tribu³. Les énormes revenus pétroliers, source unique de l'Etat libyen, ont fait bénéficier la tribu de ces avantages. Kadhafi les utilisait pour acheter les tribus en leur distribuant directement quelques revenus ou en leur

¹ DJAZIRI Moncef, Tribus et Etats dans le système politique libyen, op. cit. p. 128-129.

² PERRIGUEUR Elisa, Les chefs de tribus qui gouvernent le pays ont un rôle d'arbitre, article publié sur le site du journal la Croix, 2011, p. 1-2.

³ ANDERSON Lisa, La Libye de Kadhafi, 2012, p.1.

prodiguant des secours pour subvenir à leurs besoins de vie, tels que les produits alimentaires gratuits et la création de postes de travail.

C'est sur ce plan que Kadhafi, durant son commandement, a pu rallier à son pouvoir les grandes tribus de l'est, de l'ouest et du sud, lesdites tribus s'engageant à le défendre jusqu'au dernier moment de son commandement¹.

b. La tribu, une couverture sociale sous une organisation politique

Le fait tribal est l'un des plus importants éléments qui forment la société libyenne. La tribu représente un ensemble de réalités qui résultent de l'effet des différentes forces sociales libyennes. Il ne faut pas oublier que les facteurs géographiques qui ont amené au régionalisme étaient des éléments réels et immuables. Cependant, on ne peut pas recourir à l'expérience d'autres pays ou de diverses autres sociétés où a régné cette formation tribale et essayer de l'appliquer à toute autre société. Il s'avère impossible d'adopter des théories et des évolutions sociales qui se sont déroulées de manière différente et dans des conditions spécifiques ou résultant d'analyses et d'explications ne correspondant pas à toutes les cultures ni à tous les milieux².

Mais, cela ne signifie pas que la société libyenne se distingue, à un niveau supérieur, d'autres milieux et sociétés d'ordre tribal. En effet, il existe des caractéristiques communes entre cette société et les autres avoisinantes. De même qu'apparaissent des ressemblances avec des sociétés de même niveau d'évolution mais où l'importance sera donnée en premier lieu à la compréhension et à l'étude de la réalité libyenne. Et ce, dans le but de bâtir ou rebâtir ses traditions sociales et sa conscience politique, d'une façon qui facilite la compréhension du passé, permette de penser au présent et de regarder le futur avec espoir.

B) La tribu et son rôle dans le système politique libyen

Le rôle de la tribu, dans le système politique libyen, se distribue selon plusieurs volets importants qui influent sur le quotidien de la vie politique de l'Etat.

Le tribalisme comme centre des décisions politiques dans l'Etat

¹ BACCO Roberto, L'Etat contourné en Libye : tribalisme, clientélisme et révolution dans une économie pétrolière, Revue Genève-Afrique, volume 26, n° 2, Genève, Suisse, 1998, p. 133-143.

² BEN HOUNET Yazid, L'Algérie des tribus, Le fait tribal dans le haut Sud-ouest algérien contemporain, Thèse de doctorat en anthropologie, édition EHESS, Paris, 2006, p. 150.

Les racines du tribalisme remontent très loin dans l'histoire de la société libyenne et conservent toujours un rôle économique et sociologique fort. On peut également dire que le rôle politique de la tribu a, jusqu'à ce jour, été réel et important dans ses efforts continus à construire un Etat, à aider la société à évoluer civilement et à mettre en place des institutions. Cependant, il serait bon que le rôle de la tribu s'atténue dans sa forme directe ou indirecte pour ouvrir la voie à des institutions politiques conduisant à un Etat dont le rôle puisse répondre à l'attente du peuple. Mais rien de cela ne s'est produit en Libye jusqu'à ce jour. A partir de 1969, les partis politiques ont été interdits par Kadhafi. Cela a créé une situation de vide politique qui a accéléré et confirmé le pouvoir du tribalisme dans l'action politique¹.

Il est intéressant de dire que ces divers changements reflètent le prolongement réel du régime de Kadhafi. On peut mesurer les relations du renforcement tribal d'une façon nette et claire dans plusieurs occasions qui touchent à la sécurité du régime alors que dans d'autres cas ces relations semblent inexistantes. Pourtant elles ont toujours porté préjudice au régime. Probablement, le meilleur exemple de la poursuite du maintien du pouvoir serait d'empêcher les rivalités ou les luttes pouvant survenir de temps à autre entre les tribus les plus influentes. On peut citer notamment les tribus des Kadhaddfa et des Toubous ou d'autres qui leur sont proches, leur volonté de préserver leur pouvoir et les avantages qui en résultent comme d'en obtenir d'autres².

2) Les assemblées tribales en lieu et place des institutions politiques

A travers l'histoire de la Libye³, la tribu des Kadhaddfa, par exemple, avec d'autres qui lui sont alliées et proches, figurent parmi les grands bénéficiaires sur le plan politique. Ce sont elles qui ont conquis le pouvoir et ont pris les rênes de l'Etat en Libye ; on désigne ici le régime de Kadhafi.

Cette prise de pouvoir leur a donné des outils pour anéantir tous les secteurs de la société civile. La collectivité libyenne est devenue pour la première fois de son histoire incapable de combattre le régime. On a vu le pouvoir tourner le dos à l'opinion publique, démembrer ses forces, freiner son

¹ EL BOURI Abdel Moncef, Le vide politique et le problème tribal en Libye, Revue les Affaires libyennes, 1995, p. 27-37.

² DAVIS John, Le système libyen : les tribus et la révolution, PUF, Paris, 1990, p. 203.

³ DOLAMARI Ali, Le tribalisme libyen : un critère géopolitique, op. cit. p. 123-125.

mouvement et mater ses désirs. De même, on a assisté à la montée du despotisme qui a touché toutes sortes d'organisations civiles, les gens d'esprit, les forces estudiantines, les forces ouvrières et d'autres. Les individus ont été dépouillés de leur liberté d'expression. On a fait échouer toutes les initiatives professionnelles et politiques organisées et libres, à tel point que l'on a pu dire que la société libyenne n'était plus capable de réorganiser ses forces et de les promouvoir pour combattre le despotisme permanent¹.

Le problème tribal en Libye est devenu de plus en plus crucial lors des multiples démarches du régime dans le but de réorganiser l'activité politique dans le pays sur des bases tribales. Ces déclarations officieuses et officielles étaient imprégnées du chauvinisme tribal sous toutes ses formes à tel point que Kadhafi lui-même a fait régner la peur et a éveillé la crainte des tribus, les dressant les unes contre les autres, leur demandant publiquement et à l'occasion des nombreuses visites qu'il a organisées de quitter leurs lieux de résidence et d'aller vivre dans les villes et dans d'autres régions. Il a aussi appelé les dignitaires de ces tribus et leurs personnalités influentes à organiser des rencontres entre eux. Il a redoublé d'efforts pour demander l'aide et le renfort moral des tribus lors d'évènements qui menaçaient sa sécurité personnelle ou son régime, jusqu'à donner les noms de quelques tribus à des régions ou villes libyennes dans le but d'enraciner l'élément tribal². Pour exemple, la ville de Beniwalid du nom de la même tribu.

Cependant, l'absence d'un Etat en capacité de bâtir une société civile en Libye, en permettant aux institutions politiques, syndicales et régionales de mener leurs activités dans un cadre légal, organisé et reconnu, tend à favoriser le retour à la formation tribale qui impose sa présence dans la réalité du pays³.

3) L'appartenance tribale, une base pour bénéficier de postes clés dans l'Etat

¹ DAVIS John, Le système libyen : les tribus et la révolution, op. cit. p. 204.

² ALBAROUNI Al Hassan, Les tribus libyennes et leurs civilisations dans l'antiquité, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, Paris IV, 1985, p. 21-51.

³ EL KHIRI Fayçal Salah, La chute du régime Arabe et le retour du tribalisme comme modèle, article publié au journal El Ahram Arabe, n° 13, Le Caire, Egypte, 2014, p. 3-4.

A partir de là, nombreux sont ceux qui se sont dirigés vers les personnes de leur tribu occupant des postes importants et bénéficiant de ce fait d'une autorité au sein du régime, pour réclamer des faveurs et rechercher leurs intérêts dans tous les domaines. En l'absence d'institutions officielles, l'entente tribale était devenue le moyen nécessaire et incontournable d'obtenir les services administratifs pour tous les citoyens.

Dans ce même esprit, les nominations à des postes et les cadres choisis par Kadhafi se faisaient par la distribution de faveurs aux tribus et sur des bases de concurrence tribale en faisant passer l'intérêt de la tribu avant l'intérêt social. Ce qui représentait un grave danger plus particulièrement pour l'avenir politique de la Libye¹.

II. La tribu et le régime politique

On peut alors se poser la question de savoir si, de façon générale, la tribu est un obstacle à la bonne marche de l'Etat ou bien un renfort intéressant pour lui.

Malgré l'importance de la tribu qui représente une entité influente dans les activités politiques de l'Etat, la réalité tend à faire ressortir les difficultés à installer une véritable gouvernance en raison même de l'existence de cette influence, d'une part, et parce que l'élite au pouvoir exploite cette situation à son profit, d'autre part. En outre, les chefs de ces tribus et leurs élites profitent d'avantages se présentant sous la forme de dons ou de subventions offerts par le gouverneur, ainsi que de propriétés immobilières, de terrains agricoles, entre autres choses. Cela est dû au fait que le pouvoir politique est entre les mains des élites en l'absence de la voix du peuple sur la scène politique. Ainsi, la tribu, aujourd'hui, en tant qu'entité tribale est un obstacle à l'installation d'un véritable Etat².

A) L'Etat moderne sous l'influence tribale

Autrefois, la tribu représentait le seul élément de sécurité pour ses membres face à l'instabilité politique et économique³. C'est ce qui explique

¹ DAVIS John, Le système libyen : les tribus et la révolution, op. cit. p. 293.

² DOLAMARI Ali, De la tribu à la démocratie-tribu, Thèse de doctorat, Université Paris 4, 2012, p. 277-283.

³ GOURDIN Patrice, Les clivages claniques ou tribaux, édition Diploweb, 2015, p. 2-17.

le rassemblement des membres de la tribu dans une zone géographique déterminée, conférant un rôle fort à l'appartenance tribale. D'autre part, l'influence de la tribu dans l'action politique ressort dans la distribution des pouvoirs entre les chefs de tribus suivant l'importance de chacune et le nombre de membres qui la compose. Par contre, l'action de l'Etat dans le choix de critères serrés dans ce domaine a beaucoup contrecarré ces aspects. Ainsi, l'égalité dans la répartition des pouvoirs entre les tribus ne pourra, à l'avenir, que favoriser l'existence d'un véritable Etat¹.

Malheureusement, bon nombre de tribus ont quitté leurs régions d'origine et se sont installées dans de grandes villes où existent des opportunités de travail et des ressources meilleures et plus diversifiées. Cela a favorisé des rencontres et noué des liens matrimoniaux entre les membres de la même tribu ou entre des tribus différentes. Ainsi, s'est formée une structure sociale plus élargie, permettant la naissance d'une génération moins influencée par le facteur de l'appartenance et plus proche de l'image type d'une société civile.

B) La tribu, une entrave à l'Etat ?

Cependant, si l'on admet que ces entités tribales modernes peuvent représenter une entrave à l'Etat, il faut accepter qu'il y ait d'autres entités influentes plus particulièrement ethniques et régionalistes. De même, il faut croire que ces entités, dans leur sens actuel, ne représentent plus un appui² pour l'élite au pouvoir. Il serait probablement juste de dire que le gouverneur lui-même pourra trouver dans des entités autres que tribales des éléments de force propres à établir un équilibre entre l'influence de la tribu et l'influence de l'ethnie et du régionalisme. On peut alors comprendre que l'intervention des éléments non tribalistes sur la scène politique peuvent être équivalents aux entités tribales. Il n'y aurait plus de ce fait qu'un représentant politique pour toutes les couches de la société ce qui revient à dire que la voix du peuple serait toujours écartée de même que son effet dans l'action politique.

Ainsi, la réalité politique a démontré que l'élément tribal représentait une entrave à l'instauration de l'Etat et au travail des institutions

¹ BISSON Jean, La Libye entre clientélisme et régionalisme tribal, Bulletin de l'Association des géographes français, Volume 74, n° 1, Paris, 1997, p. 70-82.

² BEN HOUNET Yazid, Que faire de la tribu ? Association Française des Anthropologues, Journal des anthropologues, n° 116, 2009, p. 493-515.

particulièrement dans les pays à majorité tribale. Les diverses expériences politiques ont également prouvé que l'identité tribale est encore plus présente qu'auparavant, prenant le pas sur les idéologies modernes. Aussi, écarter les facteurs idéologiques et minimiser leur incidence sur la scène politique dans une société à majorité tribale reste le souci majeur¹.

III. La pensée de Kadhafi et la tribu

Le pays n'a pas connu de faits nouveaux durant la période s'étalant de 1969 à 1977 mais il existe des signes cachés qui montrent une évolution de la tribu confirmée par l'instauration du conseil de la révolution lequel s'est déclaré institution officielle du pays. Au début de son institution, le conseil s'est efforcé de créer un équilibre entre les composantes de divers groupes². Ce travail a probablement été facilité par le fait que la junte militaire a œuvré avec la même compétence et le même dynamisme dans les villes de l'est, de l'ouest, du nord et du sud. S'est ajouté à cela la présidence du colonel Kadhafi en personne, originaire de la région centrale et appartenant à la petite tribu de Syrte, tribu des Kadhaddfa. Il faut voir là un message qui signifie que le critère du tribalisme et de sa culture était très présent au moment de la préparation et de l'organisation de ce régime et l'est resté jusqu'à la fin dudit régime³.

A) La tribu et la naissance de l'Etat libyen

De façon générale, l'Etat libyen s'est formé dans un contexte sociologique à caractère majoritairement tribal. Cela signifie que les relations entre les individus dans la société sont d'ordre traditionnel ayant pour effet l'apparition de la formation tribale comme élément déterminant de la structure sociale. C'est dans cet esprit qu'est né et s'est formé l'Etat libyen comme une évolution de l'état de la société dans un contexte historique. On peut dès lors considérer que la tribu est le noyau de l'Etat libyen, dans la mesure où elle a su imposer son autorité à différentes composantes les obligeant à se soumettre à sa volonté⁴.

¹ BEN HOUNET Yazid, Que faire de la tribu ? Association Française des Anthropologues, op. cit. p.11-21.

² MOISSERON Jean-Yves, Kadhafi chef de tribus ? Revue L'Histoire, n° 52, 2011, p. 76.

³ Ibid. p. 77-78.

⁴ ZIDAN Mohamed, « Etat et tribu dans le monde Arabe » deux systèmes pour une même société », l'Harmattan, Paris, 2007, p. 397.

B) Le Livre Vert et la tribu

De 1977 à 1990 le pays connut de nombreux changements. Notamment, l'apparition du Livre Vert marqua un tournant important dans la définition de la relation entre la tribu et l'Etat en Libye. L'objectif du Livre n'était pas de signer la fin de la tribu, de la déraciner de tous les points du territoire où elle était implantée, ni de supprimer ses différents rôles, mais dans l'esprit de son auteur, Kadhafi, le Livre Vert admettait que les tribus étaient des composantes de l'Etat.

Selon le Livre Vert, on peut dire que le régime révolutionnaire de Kadhafi a considéré la tribu comme une organisation sociale importante et nécessaire à l'individu, une source de valeur sociale, un outil d'enseignement et de formation. Dans le même sens, le colonel Kadhafi, à partir d'une philosophie personnelle qu'il laisse apparaître dans son Livre, pensait que la collectivité sociale contient bon nombre de caractéristiques qui sont les garantes de son dynamisme. Ces caractéristiques sont la famille, la tribu et la société et aucune des trois ne revêt la nature politique¹.

De cette façon, eu égard à sa politique, le régime de Kadhafi a vu que l'existence de la tribu était une entrave à sa stratégie. Il a ainsi démantelé le système de l'appartenance tribale et redéfini la formation de la tribu. De là a émergé l'organisme dénommé « la montée populaire » soutenu par le régime, organisme à la tête duquel il a placé des dirigeants à appartenance idéologiques révolutionnaires. Il a mis sa confiance dans ces nouvelles formations qui ont englobé la distinction tribale². Ainsi s'est émoussé petit à petit le pouvoir de la tribu et l'autorité de ses chefs qui se sont pliés à l'autorité de l'Etat en acceptant l'idée d'une existence sociale autour de laquelle se rassembleraient les individus de même appartenance dans la tradition héritée.

Mais, à l'issue d'une longue période de polémique et de troubles inquiétants, ont été créés « les directorats populaires » dotés de prérogatives supérieures à toute autre dans le pays et dont les fonctions ne sont pas

¹ DJAZIRI Moncef, « Tribus et État dans le système politique libyen », op. cit. p. 128.

² DOLAMARI Ali, « Le tribalisme libyen : un critère géopolitique », op. cit. p. 124.

clairement apparues. Des personnalités importantes révolutionnaires ou tribales ont été nommées à la tête de ces directorats¹.

Le Livre Vert considère que la tribu est en fait la famille grossie par la reproduction, que le rapport qui unit les membres de la famille est de nature similaire à celui qui unit les membres de la tribu, comme ceux de la nation. De même que ce rapport s'affaiblit au fur et à mesure que grandit le nombre d'individus qu'on lui a fixé. Par ailleurs, le lien social, la cohésion et l'unité sont plus forts au sein de la famille qu'au sein de la tribu tout comme ils sont plus forts au sein de la tribu qu'au sein de la nation².

Ainsi, et puisque la tribu demeure une grande famille, aux yeux de l'auteur du Livre Vert elle procure à ses membres ce que la famille leur procure en termes d'avantages et de privilèges sociaux qui vont du comportement jusqu'à l'éducation sociale. Egalement, la tribu est une école sociale où les membres sont élevés depuis l'enfance à partir de valeurs universelles qui deviennent des principes de vie ancrés spontanément au fur et mesure que l'individu grandit. Et ce, contrairement à ce qui leur est inculqué officiellement et qui se perd progressivement à cause de son caractère officiel et obligatoire.

D'autre part, la tribu, selon le Livre Vert, est considérée comme une voûte sociale naturelle de solidarité qui, de par ses traditions tribales et sociales, procure à ses membres la protection sociale dont ils ont besoin. Dans le même esprit, on peut dire que le lien du sang est l'un des critères de sa formation et celui de la filiation vient s'y joindre³. Néanmoins tous ces liens de sang ou de filiation se perdent spontanément avec le temps alors que la tribu reste une unité sociale interdépendante.

C) Le rôle de la tribu à partir des années 2000

Les choses n'ont pas beaucoup évolué jusqu'à l'année 2000 où sont apparus des changements qui ont provoqué le retour de l'inquiétude autour du rôle politique de la tribu et il a alors été réaffirmé que la société libyenne est une société tribale. Il n'existe pas de milieu propice pour former des partis et

¹ CHOUGUI Hocine, La composition ethnique des tribus libyennes, article publié dans la Revue L'international Solidarité Mouvement, n° 1, 2012, p. 1-22.

² EL KADHAFI Mouammar, Le Livre Vert, op. cit. p. 10-23.

³ TROUDI Mohamed, « La Libye : une composition tribale complexe », article publié dans la Revue Politique, n° 27, 2011, p. 2-10.

installer un Etat en Libye. Dans le même sens, l'absence de culture d'égalité pourra conduire à l'instauration d'une influence tribale. C'est ce que redoute la société libyenne qui a effectivement vu s'élargir le rôle de la tribu. Ses traditions se sont répandues en Libye pour atteindre tous les domaines de l'Etat et ses divers services. Il n'y a plus de culture civique, tout ce qui ressort du service public profite à la tribu¹.

Au fil des décennies, la tribu a tenu un rôle clé et a servi de substitut aux partis politiques et aux institutions publiques dans le système politique libyen. Et ce, parce que la croyance dominante fait valoir que l'émergence de partis politiques et d'une société civile forte marque l'affaiblissement du rôle de la tribu et limite son autorité dans divers domaines de la vie publique. Kadhafi lui-même a essayé durant les 42 années de son règne de développer le système des tribus en créant entre elles des liens sociaux en vue de convertir la tribu en institution. Cela a conduit au renforcement de l'influence tribale qui a rivalisé avec les principales structures de l'Etat, suscitant des questions à propos du rôle de la tribu dans l'histoire de la Libye et dans la quête de l'Etat à vouloir instaurer les principes d'égalité et les fondements d'un Etat fort dans le pays².

Il sera difficile dans ce climat d'enrayer l'expansion tribale. Après le changement de stratégie dans le système politique en Libye la société civile a commencé à se dissoudre, les valeurs d'égalités et de justice à se perdre, les institutions et les services de l'Etat à disparaître dans un climat de déséquilibre entre la vie sociale, économique et politique. Plusieurs couches sociales sont convaincues du retour du système tribal et du sentiment d'appartenance à la tribu. La situation devient alors plus compliquée car les solutions qui sont proposées exigent de grands efforts et un laps de temps conséquent pour parvenir à un résultat.

La collectivité sociale dans toutes ses couches doit se mettre d'accord pour adopter des valeurs et de nouveaux critères qui ne portent pas atteinte aux côtés positifs du tribalisme afin que le rôle de la tribu ne soit pas un facteur négatif dans la construction de l'Etat libyen. Pour cela, la collectivité doit tracer des orientations, édicter des lois qui combattent le clientélisme des

¹ DAVIS John, Le système libyen : les tribus et la révolution, op. cit. p. 203-204.

² ALBERGONI Gianni, La Libye nouvelle : Rupture et continuité, Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, Aix-Marseille, 2013, p. 38-39.

services à caractère tribal. Elle doit valoriser la technicité et la compétence qui sont les bases de la distinction et du choix de l'Etat¹.

IV. Le retour du rôle des tribus après la révolution libyenne

Les échecs qu'a connus la Libye ont largement contribué au retour des structures tribales sur le devant de la scène publique, afin de remplir le vide existant dans la société. Mais ce retour rapide du tribalisme s'est révélé à travers deux traits distincts. Le premier est le fait que, bien que la tribu n'ait pas de réel pouvoir en Libye depuis la révolution, elle a été le moyen de parvenir au pouvoir en d'autres temps. En effet, jouir d'un minimum de droits dans l'Etat dépend du soutien ou tout au moins de l'intervention directe de la tribu. Cette dernière est donc devenue une inévitable nécessité sociétale, même si son existence reste liée à diverses pratiques régionalistes et au favoritisme, comme le considère le philosophe et théoricien Ernest GELLNER qui voit que « *la tribu représente une idée contraire à la société contemporaine moderne* ».

La question qui se pose alors est donc relative aux causes du retour de la tribu en Libye. Comment ce phénomène peut-il être appréhendé en soi ? Cela peut s'expliquer par le fait que la tribu, de même que la renaissance de la société tribale et la réhabilitation de ses structures sociales et culturelles, ne sont pas le résultat d'un phénomène récent mais reviennent à la culture et aux valeurs bédouines de la société libyenne. Ce qui confirme l'importance de la donne tribale en Libye bien que la tribu en soi puisse entraver la modernisation politique et sociale dans le pays et priver la société des structures institutionnelles nécessaires, étant donné qu'elle construit une relation basée sur le profit direct avec l'autorité et la société, où la loyauté est monnayée.

La tribu peut également empêcher les autorités de libérer la société, en leur accordant une grande liberté dans la gestion et la gouvernance des affaires sans que des comptes leur soient demandés. De plus, les tribus contrôlent la société et dominent ainsi en partie les pratiques politiques dans l'Etat, ce qui signifie qu'en Libye le problème n'est pas seulement la construction de l'identité nationale, mais réside dans l'existence d'un certain nombre de modèles sociaux, culturels et intellectuels contradictoires difficiles

¹ Ibid. p. 38-40.

à intégrer dans la société, permettant par le fait de maintenir leur caractère traditionnel particulier¹.

Mais quelles que soient les différences entre les approches concernant cette question, le retour en force du tribalisme en Libye peut être l'expression d'une identité culturelle locale, ou d'un besoin urgent de construire une référence sur laquelle puisse se baser l'autorité publique, même si elle est étroite, limitée ou tribale. Ce qui signifie que l'apparition du tribalisme n'est pas une question symbolique seulement liée à la situation des élites et de leurs divisions, mais un indice de la profondeur de la crise dans le pays, de l'ampleur de la marginalisation, et du degré de déception générale².

En conséquence, on peut affirmer que le fait de revenir à la structure des solidarités traditionnelles, en particulier tribales, est l'expression du besoin de soutien et de solidarité, ce que DURKHEIM appelle « *la solidarité automatique* ». Il est également possible d'expliquer ce retour par le besoin de fortification collective pour faire face aux divers échecs. Or, le paradoxe qui mérite une analyse politique et anthropologique est que les sociétés arabes en général, et maghrébines en particulier, y compris celle de la Libye, vont le plus souvent à l'encontre du changement et de la modernisation. Cela les rend incapables d'intégrer la modernité, tout au moins ses composantes culturelles et civilisationnelles, ou impuissantes à fusionner les structures traditionnelles et à les intégrer dans un projet global de l'Etat. Le paradoxe, principalement historique et sociologique, se situe ici.

Les écrits sociologiques modernes se fondent sur la nécessité de diluer la société traditionnelle à tous ses niveaux, y compris tribal, et de les intégrer à ce qui peut être nommé une société globale, telle celle décrite par DURKHEIM et George GOUREVITCH. L'émiettement de la société traditionnelle, en particulier de ses principaux secteurs, est provoqué par les changements structureaux qui surviennent dans ses diverses composantes comme l'industrie, ou l'élargissement et la propagation à la fois horizontale et verticale des systèmes d'éducation publique. S'y ajoute la consécration des modèles d'Etat moderne, ce qui manque à la Libye. Parmi les problèmes qui

¹ NSIRI Mohamed, Le retour de la tribu dans le Maghreb postrévolutionnaire, article publié sur le site The Huffington Post, n° 2, 2015, p. 1-5.

² Ibid. p. 8-10.

se posent dans le pays, notons la structure tribale sociétale et le développement général à l'intérieur de l'Etat.

Ces deux questions paraissent anthropologiquement et cognitivement contradictoires, la preuve en est l'alternance entre la modernisation et le maintien des modèles traditionnels. D'un point de vue scientifique, ces derniers ne paraissent pas totalement en recul en Libye, confirmant en cela l'existence de réelles difficultés à démanteler la plupart des structures traditionnelles dans l'Etat. Les causes en sont les difficultés à trouver des conceptions ou des éléments théoriques qui puissent expliquer ce phénomène souvent décrit par traditionalisme ou pré-modernisme¹.

La tribu a ainsi continué à jouer un rôle majeur politiquement, socialement, démographiquement, dans la situation publique de l'Etat en général. L'appartenance tribale est aussi restée profondément ancrée dans la société libyenne. En effet, plusieurs Libyens continuent à être fiers d'appartenir à une tribu, bien que l'existence de cette dernière dans l'Etat constitue un obstacle au développement et à l'évolution de la société. En outre, leur rôle est souvent demeuré vague et confus, or la réalité montre que l'influence tribale en Libye commence à se développer et à prendre davantage d'importance en raison de l'échec des programmes de modernisation dans l'Etat et des obstacles qui entravent la transition vers des perspectives de développement général. Ce qui signifie que l'importance de la tribu augmente et que son rôle croît de manière significative dans le pays, prolongeant la situation d'avant la révolution.

En effet, le système de Kadhafi comptait grandement sur les tribus pour affermir son emprise sur le pouvoir aux dépens du renforcement des institutions publiques dans l'Etat. Les mêmes pratiques ont continué à l'éclatement de la révolution², lorsque Seif el Islam, le fils de Kadhafi, a évoqué les menaces d'une guerre civile dans le pays si les manifestations contre le régime de son père se poursuivaient, en déclarant : « *Les tribus vont se battre entre elles en cas de violences contre le régime* ». Et de fait, même avec la chute du régime qui se basait essentiellement sur elles, les tribus n'ont pas totalement disparu du pays, particulièrement celles les plus en vue, comme les tribus Mearha, Warfala, Toubou, Touareg.

¹ SOURIAU Christiane, La Libye moderne, op. cit, p. 136-142

² PLIEZ Olivier, Est-Ouest, État-tribus... La Libye ne peut-elle échapper au mode binaire ? op. cit. p. 236-240.

Certaines ont même soutenu la révolution depuis son éclatement, telles les tribus de l'est libyen, ainsi que celle de Zentan et d'autres. Elles sont même arrivées à jouer un rôle dans le règlement des différends personnels ou à contribuer à la conclusion d'accords entre les parties, bien qu'ensuite leurs positions aient été négatives, les tribus arrivant même à se menacer mutuellement de couper l'approvisionnement en pétrole des champs qui sont à proximité, donnant la franche impression que l'Etat n'arrivait pas à contrôler la situation générale dans le pays.

Cela a multiplié les nouveaux rôles du facteur tribal, révélés à travers l'influence de ce dernier sur les décisions des institutions publiques nouvellement créées, tels le Parlement et les gouvernements qui se sont succédé dans le pays. Notons encore le rôle joué par les Megarba proches des ressources pétrolières à l'est, celui des Zouïa et des Oubaydat, entre autres. Les tribus ont en outre créé leurs propres conseils, comme le Conseil Supérieur des Tribus libyennes et le Rassemblement de la Réconciliation des tribus. Les représentants des tribus ont aussi assumé des fonctions publiques dans les diverses institutions de l'Etat ; il s'agit ici des Zentan et de quelques tribus de l'est et du sud du pays¹.

Une analyse poussée de la question du retour du tribalisme en Libye doit partir de l'angle qui cherche à mesurer le degré d'influence de ce tribalisme sur l'avenir du pays, sans négliger les vérités considérées comme faisant partie de la structure sociétale libyenne. Cette société est fondée principalement sur la réaction entre plusieurs facteurs et forces sociales, politiques et culturelles, société dans laquelle la question tribale a été et demeure encore ancrée. Les facteurs qu'elle a engendrés sont établis et ne peuvent être modifiés dans le contexte social libyen.

La structure tribale s'impose donc encore une fois sur la situation du pays, même si cela ne reflète pas naturellement une vision pessimiste, il n'en demeure pas moins que nous sommes face à une analyse réaliste de ladite situation. Malgré le démantèlement de la société en Libye, et bien qu'on assiste à la réduction du rôle des institutions publiques et à la diminution de leur fonction, il est difficile de se défaire des liens et des relations tribales, quant à leur côté positif et à leur influence sur les institutions et les diverses forces dans la société².

¹ ARSENAULT Claire, Le rôle des tribus dans la chute de Kadhafi, article publié dans site RFI Afrique, 2011, p. 3-7

² Ibid. p. 4-9

Conclusion

En résumé, eu égard à ce qui précède, il apparaît que le rôle de la tribu sur le système politique libyen s'est avéré négatif, au motif que la tribu s'est substituée aux institutions de l'Etat au cours de toutes les étapes de l'évolution libyenne. De même des membres influents de la tribu ont occupé des positions stratégiques au sein de l'Etat entravant son fonctionnement. La tribu a de ce fait empêché l'Etat d'évoluer vers un concept moderne. Même si la tribu a établi une sorte de stabilité au sein de l'Etat, son rôle a toujours suscité une source d'inquiétudes.

Cependant, le rôle tenu par la tribu s'est montré positif au plan social. En effet, à ce niveau, la tribu a instauré un climat de solidarité entre ses membres.

BIBLIOGRAPHIE :

Livres :

-Livres pour un auteur :

ALBERGONI Gianni, (2013), La Libye nouvelle : Rupture et continuité, Aix-Marseille, Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, p. 38-39.

DAVIS John, (1990), Le système libyen : les tribus et la révolution, Paris, PUF, p. 203.

DJAZIRI Moncef, (2009), Tribus et Etats dans le système politique libyen, Suisse, Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne, Outre-terre, p. 127-134.

PLIEZ Olivier, (2014), Est-Ouest, État-tribus, La Libye ne peut-elle échapper au monde binaire ? , Paris, Presses de l'Institut français du Proche-Orient, p. 235-248.

ZIDAN Mohamed, (2007), « Etat et tribu dans le monde Arabe » deux systèmes pour une même société », Paris, l'Harmattan, p. 397.

-Revues :

BACCO Roberto, (1998), L'Etat contourné en Libye : tribalisme, clientélisme et révolution dans une économie pétrolière, Suisse, Genève, Revue Genève-Afrique, volume 26, n° 2, pp. 133-143.

BEN HOUNET Yazid, (2009), Que faire de la tribu ? , Paris, Association Française des Anthropologues, Journal des anthropologues, n° 116, pp. 493-515.

BEN-SALEM Lilia, (2008), « Ibn Khaldoun et l'analyse du pouvoir : le concept de jâh », Revue Sociologies, n° 1, pp. 5-6.

BISSON Jean, (1997), La Libye entre clientélisme et régionalisme tribal, Paris, Bulletin de l'Association des géographes français, Volume 74, n° 1, pp. 70-82.

DOLAMARI Ali, (2009), Le tribalisme libyen : un critère géopolitique, Revue Outre-Terre, n° 23, p. 123-125.

EL BOURI Abdel Moncef, (1995), Le vide politique et le problème tribal en Libye, Revue les Affaires libyennes, pp. 27-37.

GOURDIN Patrice, (2015), Les clivages claniques ou tribaux, Vincennes, Revue géopolitique, édition Diploweb, pp. 2-17.

MOISSERON Jean-Yves, (2011), Kadhafi chef de tribus ? , Revue L'Histoire, n° 52, p. 76.

-Articles dans Revue :

ARSENAULT Claire, (2011), Le rôle des tribus dans la chute de Kadhafi, article publié dans site RFI Afrique, pp. 3-7.

CHOUGUI Hocine, (2012), La composition ethnique des tribus libyennes, article publié dans la Revue L'international Solidarité Mouvement, n° 1, pp. 1-22.

EL KHIRI Fayçal Salah, (2014), La chute du régime Arabe et le retour du tribalisme comme modèle, article publié au journal El Ahram Arabe, Egypte, Le Caire, n° 13, pp. 3-4.

MATALON Vincent, (2011), Libye : quel rôle jouent les tribus ? article publié dans Revue Le Monde Afrique, n° 4, pp. 3.

NSIRI Mohamed, (2015), Le retour de la tribu dans le Maghreb postrévolutionnaire, article publié sur le site The Huffington Post, n° 2, pp. 1-5.

PERRIGUEUR Elisa, (2011), Les chefs de tribus qui gouvernent le pays ont un rôle d'arbitre, article publié sur le site du journal la Croix, pp. 1-2.

TROUDI Mohamed, (2011), « La Libye : une composition tribale complexe », article publié dans la Revue Politique, n° 27, pp. 2-10.

-Thèses :

ALBAROUNI Al Hassan, (1985), Les tribus libyennes et leurs civilisations dans l'antiquité, Thèse de doctorat, Paris IV, Université Paris-Sorbonne, pp. 21-51.

BEN HOUNET Yazid, (2006), L'Algérie des tribus, Le fait tribal dans le haut Sud-ouest algérien contemporain, Thèse de doctorat en anthropologie, Paris, édition EHESS, p. 150.

DOLAMARI Ali, (2012), De la tribu à la démocratie-tribu, Thèse de doctorat, Université Paris 4, pp. 277-283.

NABLIA Sahbi, (2011), La conceptualisation de la société civile islamique selon Ibn Khaldoun : vers une première lecture du printemps arabe, Thèse de doctorat, Canada, Université du Québec à Montréal, p. 113.